



## Des principes établis ?

TACTIQUE GÉNÉRALE, Principes pérennes de la guerre... procédés nouveaux

extrait du FT-02

publié le 22/11/2018

Tactique générale

**L'armée de Terre reconnaît trois principes de la guerre - la liberté d'action, la concentration des efforts et l'économie des moyens - à appliquer par les forces terrestres au niveau tactique.**

Les procédés d'application de ces principes doivent privilégier la surprise en tous domaines car elle permet d'imposer à l'adversaire un retard permanent dans l'action. Tamerlan énonçait cela simplement : "Il vaut mieux être avec 10 hommes là où il faut, qu'ailleurs avec 10 000".

La surprise peut revêtir plusieurs formes qui, successives ou coordonnées, concourent à l'acquisition ou au maintien de la liberté d'action :

- celle de l'innovation dans un domaine spécifique en particulier technique ;
- celle obtenue par la constitution de formations réservées ou par une structure nouvelle par rapport à l'organisation habituelle ;
- celle acquise par l'application de procédés tactiques que l'adversaire ne prévoit pas.

La surprise est en outre favorisée par des facteurs tels que la déception, le renseignement et la mobilité qui seront développés dans les chapitres suivants.

### **La liberté d'action**

La guerre étant fondamentalement une lutte pour la liberté d'action, ce principe peut être érigé comme le premier des principes de la guerre. Il repose sur une capacité à comprendre l'adversaire et le milieu.

**Principe de liberté d'action :**

**Possibilité pour un chef de mettre en œuvre ses moyens à tout moment et d'agir malgré l'adversaire et les diverses contraintes imposées par le milieu et les circonstances en vue d'atteindre le but assigné.**

La liberté d'action repose sur :

- la sûreté, qui permet de se mettre à l'abri des surprises ;
- la prévision et l'anticipation des événements et des actions adverses ;
- la capacité de prendre l'ascendant et d'imposer sa volonté à l'adversaire.

La liberté d'action consiste donc à garder l'initiative par rapport à l'adversaire pour permettre de "maîtriser le coup suivant" et de saisir les opportunités.

## **Initiative**

**Capacité à fixer ou définir les termes de l'action tout au long de la manœuvre ou de l'opération.**

- S'il est possible que l'ennemi fasse une faute, on peut aussi la provoquer. Dans les deux cas, il faut exploiter cet avantage qui permet de prendre ou de maintenir l'ascendant sur l'adversaire.
- Mais conserver l'initiative ne peut se concevoir sans que le chef fasse preuve d'audace. Celle-ci participe en effet à entretenir l'ascendant moral sur l'ennemi. Elle se caractérise par une prise de risques raisonnée qui permet d'imposer son action à l'adversaire.

-----  
Commentaire d'Erwin Rommel sur l'audace -

Carnets, la guerre sans haine. 1952

"L'expérience prouve que les décisions les plus audacieuses assurent les plus belles promesses de victoire. Mais il y a lieu de bien distinguer l'audace stratégique ou tactique et le coup de dés. L'opération audacieuse est une opération où le succès n'est pas garanti, mais dans laquelle, en cas d'échec, le chef reste à la tête de forces suffisantes pour faire face à n'importe quelle situation. Le coup de dés, en revanche, peut vous donner la victoire ou mener à la destruction totale de votre armée. Dans certaines situations, même ce coup de dés se justifie. Par exemple lorsque la marche normale des événements doit avoir pour résultat la défaite, que celle-ci n'est plus qu'une question de jours. Aucune raison, dès lors, de temporiser, et la seule chose qui reste à faire est de lancer une opération à grands risques."

-----

## **La concentration des efforts**

Elle se distingue de la concentration des forces par la nécessité de combiner les actions et d'optimiser les effets pour multiplier l'efficacité sur l'objectif choisi. La coordination entre les systèmes d'armes est complétée par celle entre les capacités de contrainte, de contrôle et d'influence. S'inscrivant dans une manœuvre globale dépassant les simples aspects militaires, la concordance des effets sera obtenue par la nécessaire et systématique complémentarité interarmes voire interarmées selon le niveau.

### **Principe de concentration des efforts :**

**Convergence dans l'espace et le temps des actions et des effets des différentes fonctions opérationnelles.**

L'efficacité de la concentration des efforts vaut par la conquête d'une supériorité relative appliquée au point de rupture de l'équilibre des forces physiques et morales. Elle s'exerce même au risque d'affaiblir des points secondaires.

### **Ce point de rupture est établi :**

- Par la notion de rapport de forces qui permet d'apprécier les moments et les lieux de supériorité ou d'infériorité relative des forces amies et, par là même, d'en déduire les efforts matériels à appliquer.
- Par l'optimisation des effets psychologiques obtenue par la surprise et une volonté prépondérante - combinaison de la force de conception des chefs et de leur état-major et de l'esprit d'initiative développé à chaque échelon - et, d'en déduire les circonstances les plus favorables.

La supériorité relative est davantage la conséquence d'une lutte morale entre deux volontés que le choc physique entre deux masses. Napoléon a énoncé que "les forces morales entrent pour les trois quarts dans le résultat final ; les forces numériques et matérielles n'y comptent que pour un quart. Le moral et l'opinion font plus que la moitié de la réalité". La concentration sera d'autant plus efficace, qu'elle s'exercera contre un adversaire surpris et affaibli.

## **L'économie des moyens**

### **Principe d'économie des moyens :**

**Répartition et application judicieuses des moyens en vue d'obtenir le meilleur rapport capacités/effets pour atteindre le but assigné.**

Ce principe implique l'expression claire et précise du choix du chef pour atteindre un objectif. L'affectation des moyens aux différents ensembles tactiques résulte d'abord de ce choix. Mais elle doit également consentir les risques liés à l'audace et à l'acquisition de

la supériorité relative évoqués avec les deux principes précédents.

Les instruments de l'économie des moyens sont :

- La modularité qui se concrétise par la constitution d'unités adaptées à la mission à accomplir et par la manœuvre interarmes.
  
- L'articulation des forces qui y contribue notamment par la gestion des espaces occupés par celles-ci. Elle doit aboutir à disposer de moyens à la fois pour acquérir la supériorité relative, pour exploiter les opportunités et pour parer la surprise.

---

**Titre :**                    extrait du FT-02

**Auteur(s) :**            extrait du FT-02

**Date de parution**      18/11/2018

---